

## **Question écrite de Mme Kattrin JADIN au ministre de la Mobilité concernant l'augmentation du nombre de vols**

### **Kattrin JADIN (MR) :**

L'arrêté royal de 2004 octroyant la licence d'exploitation à Brussels Airport Company (BAC) lui garantit une capacité de 80 mouvements par heure, tandis que Belgocontrol a pour sa part l'obligation d'octroyer à l'entreprise exploitant l'aéroport une capacité minimale de 74 vols par heure, soit 460.000 vols par an. Brussels Airport reste à ce jour très loin du seuil minimal de mouvement qui lui est garanti. En 2015, la plate-forme n'a en effet accueilli au total que 239.349 vols. La BAC aurait donc techniquement la possibilité de quasi doubler sa capacité actuelle, pour autant que la limite des 16.000 vols de nuit ne soit pas dépassée. Ce serait d'ailleurs la volonté de la compagnie, qui a récemment annoncé son intention de croître son volume annuel de vols de 2 à 3 %, non sans prôner une approche "équilibrée, prenant en compte tant le développement économique de l'aéroport que l'impact environnemental".

1. Avez-vous eu l'opportunité de vous réunir avec les différents ministres régionaux de l'environnement dans ce dossier? Dans l'affirmative, la question d'une possible augmentation du trafic aérien a-t-elle été abordée? Pouvez-vous m'informer des conclusions que vous retirez de cette rencontre?

2. D'autres entrevues sont-elles prochainement prévues avec les parties prenantes sur ce dossier? Si oui, lesquelles et à quelle échéance espérez-vous effectuer ces rencontres?

### **REPONSE**

La question d'une possible augmentation des vols à destination de et vers l'aéroport de Bruxelles-National n'est actuellement pas à l'ordre du jour dans ce dossier.

Ma préoccupation actuelle est de parvenir à concilier ce qui, depuis plus de 15 ans, semble inconciliable, c'est-à-dire rencontrer les attentes des personnes impactées, relatives à leur qualité de vie et leur tranquillité, et les attentes liées à l'exploitation de ce pôle économique important pour notre pays qu'est l'aéroport de Bruxelles-National.

Ce dossier complexe est au centre de mes préoccupations depuis ma nomination et j'y consacre mes efforts, en vue de parvenir à des mesures respectant les attentes de toutes les parties prenantes.

Si une augmentation du trafic doit être envisagée, elle le sera de façon encadrée et également respectueuse des intérêts de chacun. A ce stade, il est certainement prématuré de tirer des conclusions sur ce point, mais je suis ouvert aux concertations avec les ministres régionaux à ce sujet.